

SITUATION À MAYOTTE

Mayotte est un département français situé dans l'océan Indien qui compte environ 321 000 habitants (officiel) pour une superficie de 374 km². La population vit dans des conditions particulièrement difficiles, c'est le département le plus pauvre de France et d'Europe.

◆ **Situation avant le cyclone Chido :**

68% de la population vit dans des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). 36 zones de bidonvilles existent, ils aggravent la vulnérabilité de la population face aux catastrophes naturelles.

◆ **L'impact du cyclone Chido :**

La situation à Mayotte est extrêmement critique suite au passage du cyclone Chido. Le cyclone a causé des dégâts considérables dans l'archipel, avec des infrastructures décimées, les réseaux électriques inopérants, les communications inexistantes et un approvisionnement en eau impossible. La totalité des bidonvilles, soit 60% de l'habitat a été détruit.

◆ **Le rôle de l'ESS :**

L'ESS est par essence co-contributrice de l'intérêt général, et ses entreprises, sont des alliées puissantes des pouvoirs publics. C'est donc en co-construction avec elles que les solutions pour Mayotte doivent être pensées, développées et mises en oeuvre. Elles s'articulent obligatoirement de façon complémentaire et non confondue.

◆ **En ce sens, la CRESS de Mayotte a recensé plusieurs urgences :**

- Le rétablissement des télécommunications (téléphonique et internet) afin de permettre l'action des entreprises de l'ESS qui forment en cas de crise la première ligne de défense ;
- La sécurité alimentaire du premier kilomètre ;
- La construction d'espaces collectifs de proximité et inspirants ;
- La continuité éducative par l'éducation populaire ;
- La mise en place d'une cellule d'urgence d'appui aux entreprises de l'ESS (accompagnement et financement).

Immédiatement, dans le cadre d'un Mayotte détruit, il est essentiel de mobiliser différents fonds afin de renforcer l'ingénierie locale. Pour cela, il faut considérer deux temps ; celui de la gestion de l'urgence, puis celui de la reconstruction durable du territoire, et ainsi mobiliser de façon concomitante :

- le fonds européen FSE+ via un AAP national d'urgence à destination des écosystèmes ;
- les fondations ;
- les fonds verts (France 2030 Agriculture et alimentation) car la biodiversité est menacée ;
- un fonds d'urgence pour les entreprises de l'ESS à Mayotte que la CRESS pourra instruire avec l'appui d'ESS France Outre-mer afin de soutenir les dynamiques de transition d'une situation d'urgence à la résilience du territoire ;
- l'acheminement dans l'urgence du matériel et des personnes permettant le déploiement des réponses proposées par la CRESS en lien avec ESS France Outre-mer.



CONTEXTE

- Sur place, les télécommunications sont presque complètement paralysées. Depuis le passage du cyclone, une grande partie de la population mahoraise n'a pas pu entrer en contact avec ses proches, exacerbant ainsi la détresse psychologique et le sentiment d'isolement. Les habitants de Mayotte, en particulier dans les zones les plus touchées, sont très mal informés de l'évolution de la situation, car l'absence de réseau et d'électricité empêche toute communication efficace. Il est important de coordonner l'ensemble des interventions des entreprises de l'ESS pour prendre en compte les difficultés/besoins dans chaque village et apporter des solutions et du secours.
- L'objectif est de faire acheminer des téléphones satellitaires, et moyens de connexions type starlink. Ceux-ci vont permettre de créer des ponts entre les partenaires mobilisés sur le territoire et permettre à la CRESS de rester connectée afin d'assurer son rôle de coordination et de soutien des acteurs de l'ESS.



SOLUTIONS

- Les téléphones satellites offrent une solution fiable pour maintenir les communications à Mayotte après le cyclone, surtout lorsque les infrastructures locales sont endommagées. Grâce à des réseaux comme Iridium, Inmarsat et Thuraya, ces appareils assurent une couverture mondiale, permettant des échanges cruciaux. Leur capacité à fonctionner indépendamment des réseaux terrestres et leur robustesse en font des outils essentiels pour rétablir les services de communication, coordonner les actions et soutenir les opérations de rétablissement sur le terrain.
- Les Starlink offrent une solution efficace et rapide pour rétablir les télécommunications à Mayotte après le cyclone. Avec leur capacité de déploiement rapide et leur indépendance vis-à-vis des infrastructures endommagées, ils sont un élément clé de la réponse d'urgence, du rétablissement des services essentiels et de la coordination des actions sur le terrain.
- Les générateurs solaires sont des solutions adaptées pour fournir de l'électricité après un cyclone, permettant la recharge des téléphones satellitaires, des terminaux Starlink, et répondant au besoin d'énergie essentiel à la conduite des actions.



BUDGET PRÉVISIONNEL

- Téléphones satellites :

Appareil : 1 200€ / unité (7)

Abonnement : Environ 150€/mois

Budget total prévisionnel : matériels 8 400€ + abonnement pour 3 mois : 3 150€ : **11 550€**

- Starlink :

Nombre d'appareils : 7 appareils dont 5 fixes (649€ /unité) et 2 mobiles (2866,8€ /unité)

Abonnement : 1 TO minimum : 1 128€/mois pour un mobile et 180€/mois pour un fixe

Accessoires : 3 ou 4 routeurs Wifi (180€ /unité, permettant de diffuser le réseau autour)

Budget total prévisionnel : 8978,6€ + abonnement pour 3 mois : 9 468€ + accessoires : 720€ = **19 167€**

- Générateurs solaires :

Nombre d'appareils : 10 appareils

Appareil : 3000€ / unité

Budget total prévisionnel : 30 000€

Total de l'opération :

60 717€



CONTEXTE

- Le cyclone a dévasté 90% de la production agricole, perturbant ainsi les modes de production locaux en la matière. Cela compromet de façon significative la sécurité alimentaire du territoire.
- La filière était très fragile ante chido avec des agriculteurs peu qualifiés, un vieillissement de la population importante et des infrastructures de type artisanal et hors normes. Ces caractéristiques du monde agricole en font les premières victimes de l'évènement cyclonique.
- Sur la base d'un premier bilan de 10 exploitants rencontrés, la totalité des bâtiments et de l'exploitation végétale a été détruite et 80% de l'exploitation animale a été anéantie.
- Les conséquences de la disparition de l'appareil de production, les pénuries alimentaires, les prix élevés des produits importés et la perturbation des circuits de distribution vont accentuer la précarité alimentaire.
- Il est à noter qu'à Mayotte, l'agriculture formelle et informelle alimentait jusqu'alors l'assiette des mahorais.es au travers des productions liées à la banane, au manioc, au maraichage, aux produits laitiers et avicoles. A l'aune des fêtes de fin d'année et du ramadan fixé au 28 février, la rareté puis l'absence de ces produits de base à l'alimentation mahoraise va générer des tensions.



SOLUTIONS

- En coopération avec les JA (associations des jeunes agriculteurs), il convient de réhabiliter le système productif qui générait une autonomie alimentaire relative (filiale avicole). Dès lors plusieurs pistes sont possibles :
 - l'acheminement de matériel et de la main d'oeuvre agricole ;
 - le paiement des aides en cours ;
 - l'aide à la remise en état des bâtiments et serres de production ;
 - les indemnités financières par rapport aux pertes subies, dotations de survie post-production, aides à la trésorerie ;
 - le déplafonnement des aides existantes ;
 - le développement des jardins mahorais.
- En parallèle, il est nécessaire de soutenir les six épicerie solidaires de l'île, créant ainsi un circuit de distribution de produits de première nécessité en complément des points de distribution Croix-rouge, notamment pour toucher les territoires « zones blanches ».



CONTEXTE

- Mayotte est aujourd'hui un véritable champ de ruines. La plupart des bidonvilles, déjà fragiles avant le passage du cyclone, ont été complètement détruits. Des milliers de mahorais.es, déjà confronté.e.s à des conditions de vie précaires, se retrouvent sans toit, sans abri, dans un contexte de crise extrême. La situation est d'autant plus critique que la saison des pluies approche à grands pas, menaçant d'aggraver encore les conditions de vie et d'enliser davantage les efforts des secours.



SOLUTIONS

- L'objectif est de s'appuyer sur la tradition mahoraise de la "**musada**" (faire ensemble) pour créer des espaces collectifs dans chacun des 72 villages de Mayotte, en faisant de ces lieux des pôles structurants pour la vie villageoise. Ces espaces auront pour vocation à être des lieux de répit, de secours, de distribution de colis alimentaires, de points de ralliement des associations qui interviennent dans le village, des points de rassemblement pour atténuer les tensions et penser la reconstruction faisant de l'ESS une économie citoyenne génératrice de dignité.
- Ces espaces seront des constructions de type écôdome, leur construction se fera sur un mode coopératif. Il implique la mobilisation de techniciens venus de l'Hexagone notamment pour accompagner à la construction et transmettre leurs techniques. Potentiellement, ce type de construction peut se substituer à la construction en tôle de logements précaires.



BUDGET PRÉVISIONNEL

- Ecôdome :
Pour un écôdôme de 100m² = 27 800€
Budget total prévisionnel pour 72 écôdômes : 2 001 600€



CONTEXTE

- Pour rappel, Mayotte est le département le plus jeune de France : plus de la moitié de la population a moins de 18 ans et on compte chaque année 10 000 naissances sur le territoire.
- 100 000 enfants sont scolarisés, soit 35% de la population. Il est important de préciser qu'une part importante de la jeunesse mahoraise est exclue du système éducatif national, car il est sous-dimensionné par rapport à la population.
- Le cyclone Chido a causé d'importants dégâts matériels et a profondément désorganisé le système éducatif. Alors que de nombreuses infrastructures scolaires servaient de refuges, nombreuses sont celles à avoir connu des dégâts importants, pour la majorité endommagées ou inutilisables. Les élèves sont donc privés d'éducation, et les familles sont confrontées à des difficultés économiques et sociales accrues.
- Cette situation post-crise appelle une intervention rapide et coordonnée afin de rétablir l'accès à l'éducation, tant formelle qu'informelle, tout en prenant en compte les traumatismes psychologiques subis par les enfants et les jeunes.
- Il existe également une inquiétude croissante concernant le départ massif de professeurs vers l'Hexagone, alors que Mayotte fait déjà face à des difficultés de recrutement dans le secteur scolaire, exacerbées par les crises successives que le territoire traverse depuis plus de dix ans. A ce jour, 300 professeurs ont effectué une demande de rapatriement auprès du rectorat de Mayotte.



SOLUTIONS

- Dans cet esprit de solidarité et d'entraide, valeurs essentielles portées par l'ESS, il est crucial de mobiliser les 20 écoles associatives du territoire pour assurer la continuité de l'éducation et offrir des activités périscolaires. Ces écoles jouent un rôle fondamental dans l'éducation des enfants, notamment dans les zones les plus vulnérables. Souvent en première ligne face aux crises locales, elles disposent de l'ancrage nécessaire pour intervenir rapidement et efficacement.

CONTEXTE

- Le cyclone Chido a causé d'importants dégâts à Mayotte, affectant gravement les structures de l'économie sociale et solidaire, essentielles au tissu socio-économique local. Les entreprises de l'ESS étaient déjà fragiles avant le cyclone en raison de contraintes structurelles spécifiques aux territoires ultra-marins (isolement, difficultés d'accès aux financements) et aux crises successives que rencontre le territoire (covid, crise de l'eau, crise des barrages). Suite au cyclone, ces structures ont subi :
 - Des pertes matérielles (locaux endommagés, destruction de l'outil de production) ;
 - Des interruptions d'activité entraînant des pertes de revenus critiques ;
 - Des difficultés de coordination pour redémarrer rapidement ;
 - Une nouvelle incapacité de financement à faire face aux charges.
- A ce jour, les liaisons téléphoniques étant quasi à l'arrêt, il est très compliqué d'entrer en contact avec les structures. Celles-ci ont elles-mêmes des difficultés à contacter leurs salariés. Par exemple, la Croix rouge de Mayotte est sans nouvelles de 200 de ses collaborateurs.
- La **CRESS** de Mayotte joue un rôle central dans la coordination et la mobilisation des acteurs pour répondre aux besoins urgents et accompagner les structures vers une reprise rapide de leurs activités. La cellule d'appui aux entreprises de l'ESS sera un guichet unique pour coordonner les aides, fournir des conseils pratiques et renforcer les capacités des entreprises de l'ESS à se relever rapidement et à co-réélchir la reconstruction du territoire.
- Pour rappel, Mayotte compte à minima 3 000 établissements de l'ESS et plus de 2 800 salariés. Toutefois, ces chiffres sous-estiment la réalité des dynamiques en matière d'ESS sur le territoire, compte tenu des difficultés rencontrées pour collecter des données fiables.



LES CRISES EN CHIFFRES

- 2011 : **crise de la vie chère**
45 jours de mouvement social
- 2016 : **crise sociale**
15 jours de mouvement social
- 2017 : **crise sociale**
200 jours de mouvement social
- 2018 : **crise insécurité et immigration**
49 jours de grève et barrages
- 2020 : **double crise sanitaire**
78 jours de confinement
- Depuis 2023 : **crise de l'eau**
274 jours de restriction
- 2024 : **crise insécurité et immigration**
39 jours de barrages



SOLUTIONS

- Tout d'abord, il est primordial que les entreprises de l'ESS puissent bénéficier des aides exceptionnelles que l'Etat va mettre en place pour soutenir l'économie mahoraise dans les prochains jours.
- Il est nécessaire de mettre en place de façon urgente un appui aux entreprises de l'ESS afin de dresser le bilan de leur situation, de les accompagner et de les soutenir pour surmonter cette crise. Cet appui permettra aussi de mettre en place une démarche collective de ligne de front de l'ESS. Face à cette situation inédite, il s'agit de s'appuyer sur la résilience des entreprises de l'ESS comme lors de chaque crise ayant touché Mayotte.
- Quelques pistes qui pourraient soutenir les entreprises de l'ESS :
 - Un gel des cotisations sociales ;
 - Un accompagnement au chômage technique (partiel ou total) ;
 - Un soutien aux activations des indemnités d'assurance ;
 - Un soutien au report des échéances bancaires (crédit, PGE) ;
 - Un soutien à la trésorerie ;
 - Un paiement des factures et des subventions par la puissance publique ;
 - Une prolongation et le maintien des conventions de financement qui arrivent à terme fin 2024.